

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT CASTELLOIS



Septembre 2019

EDITO:

Il n'aura échappé à personne, que nous avons supporté un été exceptionnel, où les températures nous projetaient dans des pays bien plus au sud. Avec les précautions d'usage sur l'eau potable et les consignes de bon sens de la préfecture, nous n'avons, heureusement pas eu à souffrir d'interruptions de distribution d'eau comme dans des villages proches de notre département.

Les activités n'ont pas manquées en cet été 2019 et j'espère que vous avez pu en profiter avec un chapeau, une ombrelle ou un parasol.

Notre village a subi, pendant cette période, des nuisances, elles sont multiples et plongent les habitants qui y sont confrontés, dans le désarroi et l'exaspération.

Plusieurs demandes d'intervention ont été faites aux forces de l'ordre. Des investissements vont être budgétés afin de ramener, tranquillité, civisme et respect des autres, dans notre belle commune.

Bonne lecture et à bientôt

Thierry Bax



SOMMAIRE:

MOT DU MAIRE: P2 et 3

CES DERNIERS MOIS: P4 à 10

DIVERS: P11 et suivantes

CALENRIER 2019: P14

lepetitcastellois@free.fr



Chers Administrés,

Après cette saison estivale très chaleureuse dans tous les sens du terme et qui s'est poursuivie au mois de septembre et début octobre, dieu merci nous recevons enfin un peu de pluie ces derniers jours après avoir bien souffert de la sécheresse.

Nos jardins et nos amis agriculteurs en ont encore bien plus souffert pour leurs cultures et leurs bêtes et calamité supplémentaire, la destruction des semis par des hordes de sangliers.

Cet été nous avons encore eu des désagréments relatifs aux incivilités que ce soit sur la Terrasse ou aux abords de la supérette. Nous avons ont été accompagnés dans leur gestion par la gendarmerie.

Nous avons été touchés par la peine rencontrée par une famille dont le chat a été tué par un tir d'arme à air comprimé. Cet animal domestique représentait beaucoup à leurs yeux et ils ont déposé plainte de la gendarmerie. Des habitants de la Vieille Rue d'Auxerre ont peut-être témoins de ce forfait.

Je rappelle à cette occasion l'article R 655-1 du Code Pénal sanctionnant la maltraitance sur les animaux :

« Le fait, sans nécessité, publiquement ou non, de donner volontairement la mort à un animal domestique ou apprivoisé ou tenu en captivité est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe. »

Nous avons eu une très belle manifestation pour clôturer les vacances avec les JEP (Journées Européennes du Patrimoine) orchestrée par les bénévoles de l'association des amis du Pays de Mailly-le-Château.

Le premier semestre 2019 s'est inscrit dans la logique d'une continuité d'investissements nécessaires au développement de notre commune. L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens se poursuit.

Cette solidarité indispensable pour un cadre du « bien vivre ensemble » paraît s'éloigner au fur et à mesure que l'on met en place de nouvelles structures censées l'améliorer. !!! Les communautés de communes deviennent des concurrentes et les disparités s'aggravent sur un même territoire.

On assiste à une « re-concentration » des services publics dans des lieux qui n'ont plus rien en commun avec la notion de services de proximité. Les communautés de communes de demain subiront la pression des politiques qui nous gouvernent et feront disparaître les plus petites communes des instances représentatives de l'échelon intercommunal.

Bientôt, viendra le jour où l'alliance avec les communes voisines s'imposera comme une évidence. Déjà, la voix des petites communes a du mal à se faire entendre face à une représentation à la proportionnelle des plus grandes communes au sein des conseils communautaires.

Ce sont les combats de demain qu'il faudra mener pour continuer à exister aux côtés des plus grosses communes.

Mais la dépendance de plus en plus grande à ces communautés a imposé une plus grande rigidité dans la réalisation de nos projets. Il faudra à l'avenir retrouver une certaine liberté d'entreprendre et de décider. L'internet tout puissant a aboli les frontières tout en isolant un peu plus l'humain. Bien sûr l'idée de mettre une Maison France Services (MFS) dans chaque canton est séduisante, sauf que l'échelle du canton n'est plus pertinente en termes de proximité (Joux la Ville). Pour notre part nous aurons une MFS à Vermenton.

On invente des usines à gaz, alors que nos mairies sont par nature les seules maisons de services à la population, de proximité. Alors oui, il faut des moyens si on ne veut pas broyer les citoyens sous la machine administrative. Qu'elle est donc cette société qui abandonne ses anciens, qui délaisse sa jeunesse et qui appauvrit ceux qui créent les richesses ?

Dans quelques mois nous aurons à désigner de nouveaux élus qui nous représenteront dans différentes instances (communautaires, cantonales, départementales, régionales, etc.), nous devons les encourager dans leurs missions du quotidien.

Même si la nouvelle tendance serait de remettre en cause leur légitimité, ils sont ceux qui ont la disponibilité et le dévouement à consacrer à leur commune et à leurs concitoyens. Il ne faut pas perdre de vue qu'un engagement d'élu s'accompagne d'une grande motivation et de sacrifices personnels.

Restons néanmoins optimistes et à bientôt dans le prochain Petit Castellais !

Votre Maire,

Philippe Gérard QUIRIN

14 JUILLET

Le 14 juillet était de nouveau l'occasion d'organiser dans notre village une journée pour la jeunesse. Toutes les associations et les bénévoles mettaient à disposition des animations afin que chacun puisse trouver un parcours d'activités à son goût. Le temps et la participation étant de la partie, cette journée a de nouveau été une réussite. Souhaitons que rendez vous soit pris pour 2020.



YONNE TOUR SPORT



Pour la deuxième fois, le département est venu installer, pour la journée, toutes les activités du YONNE TOUR SPORT à MAILLY-LE-CHÂTEAU.

Comme à chacune de leur halte, tous les jeux proposés, attirent de nombreux enfants et leurs parents dans diverses localités de l'Yonne.

Plus de 400 enfants ont pu profiter des installations, dans le parc de l'Espace Nature du Beauvais.

Les infrastructures sont parfois gigantesques, ludiques et toujours appréciées.



FETE DES VOISINS – BOURG-DU-BAS du 3 août

Un anniversaire : les 10 ans !

49 participants ont partagé ce moment de convivialité fait d'échanges, de joies, de rencontres et ont eu plaisir à se retrouver autour du pot d'accueil et des spécialités culinaires dont chacun apporte sa touche personnelle.





Les organisatrices de la première heure et...la relève!!!

Claudine Scellier et
Michèle Puech

NUIT DES ETOILES

Depuis plusieurs années, l'association URSA MAJOR a organisé les nuits des étoiles.

Toujours très suivies, toujours passionnantes, car menées par des passionnés, érudits.

Notre âme d'enfant revient, avec la tête dans les étoiles.



CONCOURS DE PECHE



Pour la 78^{ème} édition, 52 pêcheurs, dès la sonnerie du clairon, ont lancé leurs lignes affûtées pour bien sûr gagner le 1^{er} Prix !

Tous, on le sait, ne pourront être 1^{er} ! Et au gré de leur bouchon, certains ont donc rempli leur épuisette généreusement et d'autres ont été moins gâtés. Peu importe : **L'essentiel est de PARTICIPER !**

La belle prise de 2800g permet à Jean-Baptiste BOUDIN d'être le 1^{er} de ces pêcheurs passionnés et de plus est un mailly-castellois fidèle à ce concours !



Claudette QUITTE venue de Saint-Florentin fût à l'honneur pour remporter le 1^{er} prix – Dame, tout comme Tom NOEL (1^{er} jeune) et Kira LAUDIQUÉ (1^{er} enfant), vacanciers de Mailly.

La remise de ces prix et de toutes récompenses aux participants s'est tenue sur la place de *la fontaine au loup*, avec le Président de l'Association des Pêcheurs de Mailly-le-Château, Didier KLAUS autour du pot amical. FELICITATIONS à tous et sans oublier un BRAVO aux organisateurs bénévoles.

1^{ère} enfant de Mailly-le-Château



Claudine Scellier

COURSE NOCTURNE EXTRA LIGHT

Le CE FRUEHAUF a organisé sa première randonnée nocturne à Mailly-le-Château au départ de l'ENB sous le nom de l'EXTRA LIGHT. 2 parcours ont été fléchés 30Km avec 460m de dénivelé positif pour le VTT et 15Km avec 180m de dénivelé positif pour la marche et le trail, des parcours mixés entre petits sentiers et chemins. Nous avons eu entre 70 et 80 participants, l'évènement les a satisfaits . Pour certains, randonner de nuit, était une première; nous envisageons de reconduire l'évènement l'année prochaine.

Les inscriptions



La découverte



Regroupement



Le réconfort après l'effort



Beau week-end du patrimoine à Mailly-le-Château

Le programme proposé par l'Association des Amis du Pays de Mailly-le-Château a été bien suivi et apprécié lors de ces deux journées : tant pour les parcours guidés de visite des sites et monuments du village que pour la conférence historique de Gilles Boué sur « Mailly-le-Château et son seigneur au Moyen-âge ».

Le point d'orgue fut la soirée lectures-apéritif-concert (textes dits par Béatrice Blanchard-Holland, accompagnés des musiciens, Dominique Sala et Didier Robert qui a composé les morceaux joués).

La fontaine au loup était l'écrin de ce spectacle à laquelle Yves Varanguin, son sculpteur, apporta son témoignage touchant.

Elle a réuni une assistance nombreuse qui a apprécié les qualités culturelles et musicales de ce divertissement. Les propos élogieux ont fusé autour du buffet confectionné.

Et ceci grâce à l'implication de tous les bénévoles de l'association qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

Fière de cette réussite, l'Association des Amis du Pays de Mailly-le-Château compte offrir un nouveau programme pour l'année prochaine



LA BIBLIOTHEQUE DE MAILLY-LE-CHATEAU

« J'ai découvert ce coin littéraire charmant de notre village et quelle fût ma surprise d'y trouver les nouveautés littéraires de l'année » nous fait part une habitante-vacancière. »

A qui veut se nourrir des mots, se mettre dans la peau des personnages pour quelques heures, s'évader,

VENEZ rejoindre tous les samedis de 10h à 11h30, Evelyne et Marjolaine qui vous accueilleront avec sourire et envie de partager leurs lectures et les vôtres.

Grands et Petits, nous comptons sur Vous.



Claudine Scellier

BAIGNADE

L'été fût chaud ! et une fois encore, la baignade fût un lieu de rdv pour Grands et Petits fort apprécié par les mailly-castellois mais aussi par de nombreux touristes et voisins des bourgs environnants !

Nous remercions tout particulièrement les bénévoles pour avoir contribué à rendre l'endroit accessible, agréable et permettre à chacun de profiter des bains de rivière, de bronzer ou de gambader dans l'herbe fraîchement coupée !

Claudine Scellier

Le collectif Cellula s'étoffe, les actions aussi

Pauses Bien-être, ateliers Faire soi-même, visites découverte du Terrain Permacole, apéritifs partagés ludiques, chantiers collaboratifs ... Petit à petit l'entraide, la solidarité et la bienveillance nous procurent le pouvoir d'agir pour l'intérêt commun.

Journée Gratifieria. Le 31 Août au foyer communal, une quarantaine de personnes a pu échanger des objets et bénéficier des partages de connaissances : conception d'éponges Tawashi, réalisation de Kéfir et de lessive naturelle de Lierre. Les vêtements et objets qui n'ont pas trouvé preneur lors de la Gratifieria ont été remis aux Restos du Cœur.



Valorisation locale de biodéchets. En un an, plus d'une tonne de matière putrescible a été détournée des circuits traditionnels de gestion des Ordures Ménagères Résiduelles pour être intégrée à un processus de régénération de sol vivant fertile. Les tournées hebdomadaires de ramassage en porte à porte au moyen de transports propres assurent un impact positif sur notre écosystème. De plus, une plateforme de collecte des déchets verts reste accessible, rue d'Auxerre, à Mailly-le-Château, tous les mardis de 15h à 18h et sur rendez-vous.

Au sortir de la **première Assemblée Générale** qui a rassemblé 13 des 23 membres de l'association, il ressort que nous devons amplifier les actions qui permettent de construire, sur de nouveaux principes, un modèle de société capable de s'adapter aux bouleversements planétaires qui remettent en cause la survie des générations futures.

Les Rencontres Permacoles #2 proposeront dès les vacances de la Toussaint, des espaces hebdomadaires pour initier collectivement, autour des 7 thèmes de la *Fleur Permaculturelle*, des plans d'actions pour assurer résilience de notre territoire.

Un Programme de Reforestation, mené par un comité de pilotage participatif, verra l'implantation de forêts-jardins sous forme de chantiers collaboratifs et festifs jusqu'au 25 Novembre à Mailly-le-Château et Mailly-la-Ville.

Des animations conviviales, ouvertes à toutes et tous, sans restriction d'âge. Pour être notifié par mail ou par SMS de nos prochains rendez-vous :

Contact - 06 89 08 22 79

Facebook - Cellula Aventure Perma-



L'ATELIER INFORMATIQUE.

*Va reprendre les cours d'aide pour l'inform@tique à
MAILLY LE CHATEAU.*

*Ils reprendront le vendredi 4 octobre à partir de 18h00
à la salle du foyer communal.*

*La section sera ouverte
tous les vendredi de 18h00 à 19h00.*

*A bientôt pour cette deuxième année et vous accueillir pour un
nouveau voyage sur internet.*



© Can Stock Photo

Jean-Michel



Les cours d'aide pour l'inform@tique vont reprendre à MAILLY LE CHATEAU.

Ils reprendront le vendredi 4 octobre à partir de 18h00 à la salle du foyer communal.

L'atelier sera ouvert tous les vendredi de 18h00 à 19h00.

Utiliser l'informatique vous cause des soucis et vous n'osez pas le faire vous-même ?

Le but de la première réunion sera de vous présenter les futurs cours de l'atelier informatique.

Comprendre son PC ?

Maniement du clavier et (copier/coller/police/gras/place du texte dans une page/page web).

Comment envoyer un E-mail ? Ou rechercher et trouver un document administratif ou autre ?

Pourquoi une Connexion Wifi ?

Remplir un formulaire en ligne ?

Créer un document.

Modifier des photos, convertir des formats ou tout simplement rédiger un document sur ordinateur.

Voir la barre des tâches.

Réalisation d'une affiche.

Insertion de lettres avec couleurs personnalisé ou pas dans la zone de texte.

Recherche d'itinéraire sur Google Map avec capture d'écran et avec une insertion dans une feuille libre office.

Une simple capture d'écran et insertion dans une feuille libre office.

Qu'est ce un Lien ou hyperlien ?

Ou tout simplement, pouvoir utiliser un ordinateur qui correspond à vos besoins de tous les jours.

Que d'utiliser celui-ci ne vous cause plus stress ou de crise d'urticaire, au point qu'il finisse par la fenêtre ou être jeté dans le fond d'un placard dans le meilleur des cas.

A bientôt pour cette deuxième année et de vous accueillir pour un nouveau voyage sur internet.

A bientôt
Jean Michel.

COMMUNE DE MAILLY LE CHÂTEAU

CALENDRIER DES FETES 2019

OCTOBRE

Samedi 5	Jour de la Nuit - ASCMC Astronomie (à confirmer)	FOYER
Samedi 19	Astronomie 18 h / 20 h	FOYER

NOVEMBRE

Samedi 9	Astronomie 18 h / 20 h	FOYER
Lundi 11	Commémoration Armistice	FOYER
Dimanche 24	Repas des anciens	ENB
Samedi 30	Repas Sainte Barbe	ENB

DECEMBRE

Dimanche 8	Loto ASCMC	ENB
Samedi 14	Astronomie 18 h / 20 h	FOYER
Dimanche 15	Arbre de Noël	ENB

*ENB : Espace Nature du Beauvais

Joie de Vivre : 2ème et 4ème jeudi du mois le jeudi après-midi foyer salle du bas

Bougarel : samedi - foyer salle du haut - 15 h / 16 h 30

ASCMC Informatique : vendredi 17 h 30 / 19 h 30 (foyer salle du bas)

DEPOT SAUVAGE

Comme déjà évoqué dans ce bulletin et après une campagne nationale pour répertorier les lieux de dépôts sauvages en France, de bons citoyens continuent à venir la nuit ou à l'aube déposer leurs déchets un peu partout dans la nature, sur notre commune. Il faut malheureusement constater que l'information et la prise de conscience ne passent pas.

Pédagogie, défense des services intercommunaux pour le ramassage des ordures ménagères en porte à porte sans explosion des coûts, rien n'y fait.

Le message n'imprime pas, chez ces gens là !

La municipalité a donc décidé de faire l'acquisition d'appareils photos à vision nocturne, afin de les positionner de manière aléatoire sur diverses zones de passage de ces "indécrottables" pollueurs.

Souriez...vous êtes photographiés!!!

Les cartes mémoires ou photos transmises par réseau, seront confiées à la gendarmerie pour qu'elle en fasse bon usage.